

Paris, le 17 octobre 2022

LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP « CONSERVATEUR RENDEMENT 2022 »

Objet : Opération de mutation du Fonds Commun de Placement « CONSERVATEUR RENDEMENT 2022 » (code ISIN : FR0013411287)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous détenez des parts du Fonds Commun de Placement **CONSERVATEUR RENDEMENT 2022** et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quels changements vont intervenir sur votre FCP ?

L'échéance du fonds **CONSERVATEUR RENDEMENT 2022** (ci-après le « FCP ») étant prévu au 31 décembre 2022, nous vous informons que La Française Asset Management, société de gestion du FCP, a opté, conformément aux modalités prévues dans la documentation réglementaire, pour la liquidation anticipée du FCP.

En effet, le contexte des conditions de réinvestissement ne permet pas d'optimiser le rendement du FCP.

Par ailleurs, La Française Asset Management considère qu'une stratégie classique de portage n'est pas dans l'intérêt des porteurs du FCP dans la mesure où une large part de la performance attendue sur la durée de placement recommandée est d'ores et déjà captée, le rendement résiduel estimé étant faible. A ce titre, la société de gestion du FCP a décidé de procéder à la liquidation du FCP au 31/10/2022 ce qui vous permettrait de saisir de nouvelles opportunités de marché et cela avant l'échéance prévue du FCP au 31 décembre 2022.

Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Votre FCP a enregistré une performance cumulée de -0.13 % sur l'ensemble de sa durée de vie, soit un taux de rendement annuel de -0.04% (données arrêtées au 12/09/2022).

Taux résiduel estimé jusqu'à l'échéance	0.3%
---	------

Quand votre FCP sera liquidé ?

La société de gestion a décidé de procéder à la dissolution (mise en liquidation) de votre FCP.

Cette opération est soumise à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers qui a été obtenu le 11 octobre 2022.

Votre FCP sera dissous en date du 31/10/2022.

L'échéance du FCP telle que prévue dans sa documentation légale est le 31/12/2022. Celle-ci ne sera pas respectée. En effet, la société de gestion prévoit de clôturer les opérations de liquidation des lignes en portefeuille au 31/10/2022.

Au 12/09/2022, le portefeuille est investi dans 16 obligations (13 d'émetteurs privés et 3 obligations gouvernementales).

Attention, pour le bon déroulement de ces opérations, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts ni demander le rachat de vos parts à compter du 17 octobre 2022 après cut-off et cela jusqu'à la dissolution du Fonds sur la valeur liquidative du 31 octobre 2022.

Le règlement correspondant aura lieu dans les 4 jours ouvrés maximum après la dissolution effective du Fonds, soit le 7 novembre 2022.

Pour de plus amples informations, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller habituel ou votre distributeur.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Jean-Luc HIVERT

Président

La Française Asset Management